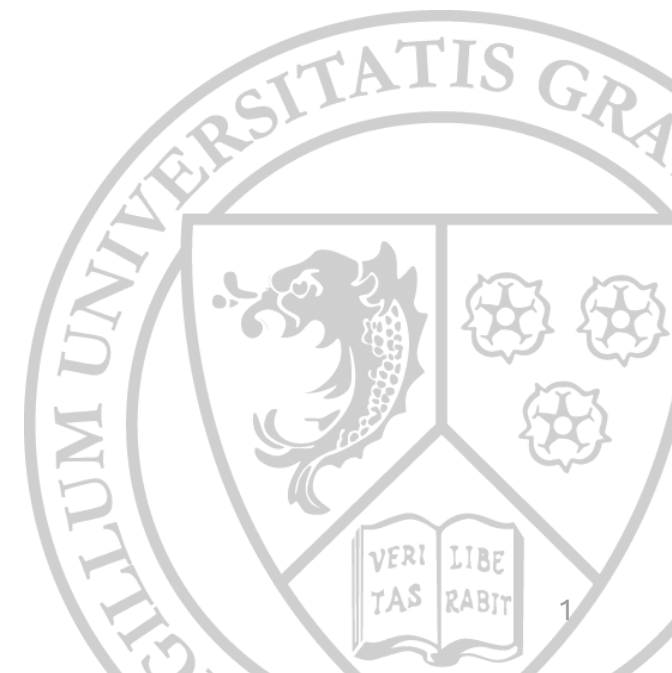


De la délibération à l'action :

Donner suite aux recommandations de la CCE 2026



Réponses de l'UGA aux recommandations
de la Convention citoyenne étudiante 2026



Donner suite aux recommandations de la CCE



La Convention citoyenne étudiante 2026 de l'UGA a réuni 45 étudiant.es autour d'une question commune :

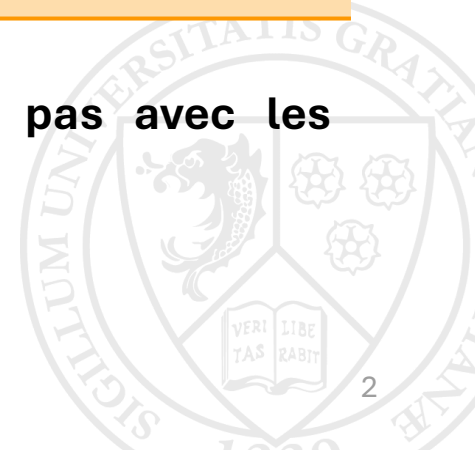
« *Nos lieux d'études en 2050 : comment vivre et apprendre sur des campus à +2 °C ?* ».

Pendant sept jours, les participant.es se sont informé.es, ont confronté leurs points de vue et ont délibéré, avant de formuler 12 recommandations pour contribuer à la transformation écologique de l'Université.

La réponse de l'UGA constitue une étape essentielle du processus. L'Université a examiné chaque recommandation pour en apprécier la faisabilité et déterminer les réponses qu'elle peut concrètement y apporter. Pour chacune d'elles, ce document explicite la position de l'établissement et, lorsque des actions sont possibles, précise les engagements pris, les modalités de mise en œuvre et les échéances envisagées.

ÉCOUTER → RÉPONDRE → AGIR

Le travail des étudiant.es trouve ainsi un prolongement concret : **la CCE ne s'achève pas avec les recommandations, elle se poursuit désormais dans l'action de l'Université.**

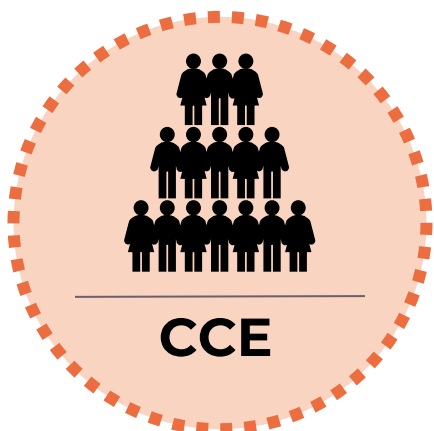


La CCE 2026 :

7 jours pour délibérer, 12 recommandations pour agir



Une thématique de travail : « Nos lieux d'études en 2050, comment vivre et apprendre sur des campus à +2 °C ? »



45 étudiant.es recruté.es sur la base du volontariat

14 composantes représentées

7 jours de travail collectif

4 étudiant.es référent.es élu.es

Février

CCE 1^{ère} session (5 jours)

Informations, échanges, délibération

Mars

2^{ème} session (2 jours)

Rédaction du rapport final

2 avril

Restitution publique

Présentation des recommandations de la CCE

22 juin

Retours de l'UGA

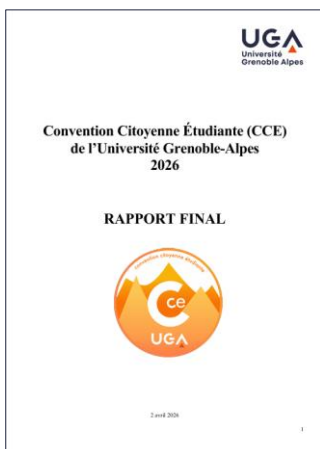
Présentation des réponses apportées aux recommandations des étudiant.es

Rapport final 2026 : 12 recommandations / 3 axes

Garantir une alimentation saine, motrice de la transition écologique et accessible à toutes et à tous

Vivre avec les non-humains pour préserver la biodiversité et la santé

Une gouvernance de l'université par et pour les étudiant.es vers une transition écologique participative



Axe 1 - Garantir une alimentation saine, motrice de la transition écologique et accessible à tous et à toutes

Recommandation 1.1.

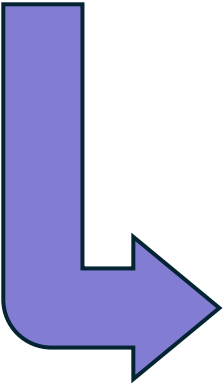
Réduire la viande rouge et introduire davantage d'options végétales dans les menus du CROUS

Objectif(s) / enjeu(x) :

- Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation
- Aligner l'offre du CROUS avec les objectifs climatiques

Modalités proposées :

- Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation
- Aligner l'offre du CROUS avec les objectifs climatiques



Cette proposition appelle essentiellement une réponse du CROUS, qui vise un objectif de 50% d'offre végétarienne par menu en 2027.

Réponse de l'UGA :

En complément, dans son périmètre de compétence, l'UGA propose de répondre aux objectifs visés :

- en échangeant avec les restaurateurs privés (commerçants indépendants) du domaine universitaire pour faire évoluer leurs cartes
- en renforçant sa participation au Projet Alimentaire inter-Territorial (PAiT).

Axe 1 - Garantir une alimentation saine, motrice de la transition écologique et accessible à tous et à toutes

Recommandation 1.2.

Sensibiliser les étudiant.es et le personnel de l'UGA à l'alimentation durable

Objectif(s) / enjeu(x) :

- Favoriser l'évolution des pratiques alimentaires des étudiant.es et personnels

Modalités proposées :

- Créer un partenariat UGA / CROUS / associations spécialisées.
- A partir de la rentrée 2027, proposer des expositions, ateliers de sensibilisation...

Réponse de l'UGA :

A partir d'octobre 2026, un nouveau « Mois de l'alimentation durable » sera organisé chaque année à l'UGA, proposant des événements de sensibilisation des étudiant.es et des personnels autour de cette thématique, en collaboration avec le CROUS, GAM et des associations spécialisées.

En octobre 2026, la 1^{ère} édition du « Mois de l'alimentation durable » bénéficiera de la programmation de la Fête de la Science (du 2 au 16 oct.) qui portera sur le thème « Saveurs savantes ».

Axe 1 - Garantir une alimentation saine, motrice de la transition écologique et accessible à tous et à toutes

Recommandation 1.3.

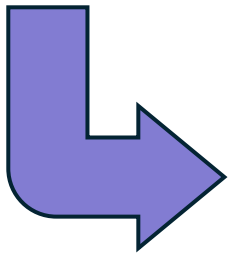
Participation accrue des étudiant.es aux choix d'approvisionnement alimentaire du CROUS

Objectif(s) / enjeu(x) :

- Réduire l'impact climatique du système alimentaire
- Renforcer l'implication des étudiant.es dans les décisions

Modalités proposées :

- Intégrer davantage les étudiant.es à toutes les étapes : identification des besoins, cahier des charges, analyse, attribution.
- Implication des étudiant.es dans les commissions menus du CROUS.



La réponse relève du CROUS.

Axe 1 - Garantir une alimentation saine, motrice de la transition écologique et accessible à tous et à toutes

Recommandation 1.4.

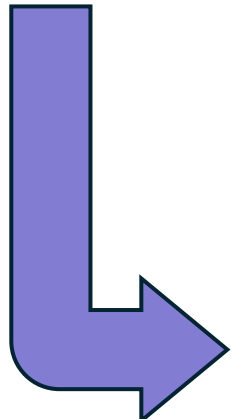
Augmenter la part d'approvisionnement en produits bio

Objectif(s) / enjeu(x) :

- Accélérer la transition agricole ; répondre aux objectifs de la loi Egalim.
- Atteindre 30 % de produits bio dans les menus du CROUS d'ici 2030.

Modalités proposées :

- Financer l'achat de produits bio par la réduction des achats de viande.
- Accompagnement par des structures spécialisées (filères bio locales)



Cette proposition appelle essentiellement une réponse du CROUS.

Réponse de l'UGA :

En complément, dans son périmètre d'action, l'UGA propose de modifier l'approvisionnement des distributeurs automatiques déployés sur ses sites :

- Cela ne pourra se faire qu'à l'occasion de la révision du marché public actuellement en cours (déc. 2028)
- Dans l'intervalle, l'UGA va étudier la possibilité de lancer un marché spécifique pour une expérimentation sur quelques distributeurs qui ne fourniraient que des produits bio ou en vrac.

Axe 2 - Vivre avec les non-humains pour préserver la biodiversité et la santé

Recommandation 2.1.

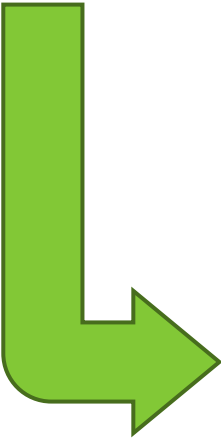
Prévoir des cours en extérieur dans toutes les formations

Objectif(s) / enjeu(x) :

Favoriser la reconnexion au vivant, le bien-être et de nouvelles pratiques pédagogiques

Modalités proposées :

- Créer des espaces adaptés (ex : amphithéâtre extérieur)
- S'appuyer sur les retours d'expérience des dispositifs existants



Réponse de l'UGA :

- Cette proposition fait écho au Plan biodiversité de l'UGA (engagement 12) : « *Créer des espaces de travail et d'études en extérieur végétalisés* »
- L'identification d'espaces d'études en extérieur qui nécessiteraient des aménagements spécifiques est actuellement en cours.
- L'aménagement d'un espace extérieur de cours près de l'IUT1 est d'ores et déjà programmé, pour que ce nouvel espace soit utilisable en 2027.
- Le Centre d'Appui à la Pédagogie (CAP) de l'UGA a été sollicité pour identifier les évolutions pédagogiques utiles.

Axe 2 - Vivre avec les non-humains pour préserver la biodiversité et la santé

Recommandation 2.2.

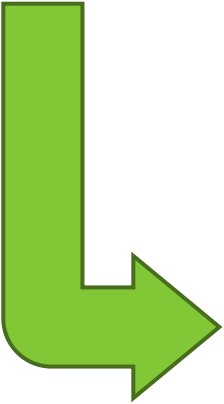
Créer des jardins partagés sur le domaine universitaire

Objectif(s) / enjeu(x) :

- Développer des espaces nourriciers et pédagogiques
- Renforcer le lien social et les pratiques écologiques (compost, etc.)

Modalités proposées :

- Créer au moins 3 jardins (dont 2 proches des résidences CROUS).
- Allouer budget, matériel et ressources.
- Assurer une gestion partagée (université, associations, étudiantes)



Réponse de l'UGA :

- Les jardins partagés présentent un intérêt limité pour la biodiversité, au regard d'autres fonctionnalités écologiques : ils constituent des espaces aménagés et gérés par l'humain, dont l'intérêt principal relève davantage de la végétalisation, de la convivialité et de l'alimentation.
- Sur un campus, leur entretien continu s'avère difficile, notamment pendant les congés universitaires ; les retours d'expérience du CROUS et de l'INRAE font état de difficultés importantes sur ce point.
- Dans ce contexte, les conditions nécessaires à un fonctionnement durable de jardins partagés ne sont pas réunies pour envisager leur déploiement à court terme à l'UGA. En revanche, une réflexion est en cours sur la création d'un verger partagé.

Axe 2 - Vivre avec les non-humains pour préserver la biodiversité et la santé

Recommandation 2.3.

Renforcer la végétalisation
des bâtiments

Objectif(s) / enjeu(x) :

- Renforcer le confort thermique des bâtiments
- Développer des corridors écologiques

Modalités proposées :

- Végétaliser façades et toitures, installer des ombrières.
- Développer des chemins ombragés
- Déployer des points d'eau, pergolas et connexions aux berges de l'Isère.

Réponse de l'UGA :

- Cette proposition fait écho au Plan biodiversité de l'UGA (engagement 9) : « *Multiplier les projets de végétalisation ou de re-végétalisation* »
- Une étude a été menée par l'UGA en juin 2026 sur l'ensemble des projets de végétalisation des bâtiments envisageables, afin d'en évaluer la faisabilité technique et les impacts attendus. Des demandes de financement externes sont en cours de montage afin de soutenir la réalisation des projets présentant les impacts positifs les plus importants.
- Le nouveau Plan de circulation sur le Domaine universitaire est en cours d'élaboration et prévoit la création de « sentiers de fraîcheur » qui permettront de traverser le campus à l'ombre.
- L'UGA n'est pas gestionnaire des berges; le projet de reconnexion aux berges est envisagé dans le cadre métropolitain (projet des « Boucles de l'Isère » en discussion avec GAM et les communes avoisinantes).
- La création de nouvelles mares sur le domaine universitaire est prévue pour 2027.

Axe 2 - Vivre avec les non-humains pour préserver la biodiversité et la santé

Recommandation 2.4.

Créer un Conseil des non-humains, dont des représentants disposeront d'un siège au CA de l'UGA

Objectif(s) / enjeu(x) :

- Intégrer les intérêts du vivant dans la gouvernance de l'UGA
- Dépasser une vision anthropocentrée dans la prise de décision

Modalités proposées :

- Créer un Conseil composé d'enseignant.es spécialisé.es, d'étudiant.es (10% tirés au sort) et d'experts extérieurs. Représentation au CA avec droit d'objection argumenté.
- Élaborer une « Charte du non-humain »

Réponse de l'UGA :

- Cette proposition fait écho au Plan biodiversité de l'UGA (engagement 1) : « *Mettre en place une gouvernance de pilotage de la stratégie biodiversité de l'UGA / S'appuyer sur l'expertise des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UGA pour étayer la politique de l'établissement en faveur de la biodiversité / Intégrer l'enjeu de préservation de la biodiversité dans les processus décisionnels de l'établissement.* »
- Il existe d'ores et déjà un Comité Biodiversité à l'UGA (comité d'experts), chargé du suivi du Plan Biodiversité. Par ailleurs, la mise en place d'un Conseil de la Transformation écologique de l'UGA est prévue pour le printemps 2027. L'UGA propose un échange spécifique avec les étudiant.es référent.es de la CCE pour voir si ces deux organes répondent aux objectifs identifiés par la Convention.

Axe 3 - Une gouvernance de l'université par et pour les étudiant.es vers une transition écologique participative

Recommandation 3.1.

Renforcer la présence des étudiant.es dans le fonctionnement des instances décisionnaires

Objectif(s) / enjeu(x) :

- Gouvernance plus inclusive et adaptée aux enjeux écologiques

Modalités proposées :

- Augmenter le nombre de sièges étudiants dans les conseils de l'UGA (30%)
- Conditionner la tenue des réunions à la présence étudiante.
- Renforcer la présence du VP Etudiant dans les instances exécutives.

Réponse de l'UGA :

- Les modalités proposées nécessitent la modification des statuts de l'UGA, qui relève de la compétence du gouvernement (décret).
- La participation étudiante aux instances connaît d'ores et déjà des difficultés, avec des problèmes réguliers de quorum, notamment à la Commission de la vie étudiante. Dans ce contexte, porter à 30 % la représentation étudiante dans les conseils paraît aujourd'hui difficilement réaliste.
- Le/La VP Etudiant.e est membre de la vice-présidence Transformation écologique de l'UGA.
- L'UGA propose de renforcer la communication auprès des étudiant.es sur le rôle et les décisions de la Commission de la vie étudiante.
- Elle encourage les étudiant.es et les associations étudiantes à mobiliser davantage les membres non-étudiants des conseils centraux, auxquels une formation aux enjeux de la transition a été proposée en début de mandat.

Axe 3 - Une gouvernance de l'université par et pour les étudiant.es vers une transition écologique participative

Recommandation 3.2.

Revaloriser le statut d'étudiant.e engagé.e

Objectif(s) / enjeu(x) :

- Encourager l'engagement étudiant dans la transition écologique

Modalités proposées :

- Simplifier l'accès au statut et allonger les délais de candidature.
- Aménager les parcours (césure, étalement).
- Valoriser l'engagement (certification, bonus académique).

Réponse de l'UGA :

- Plusieurs dispositifs existants permettent de répondre à ces propositions. La césure est ainsi un droit pour les étudiant.es qui en remplissent les conditions, tandis que la certification de l'engagement étudiant est encadrée au niveau national.
- Deux dispositifs restent toutefois peu mobilisés par les étudiant.es, alors même qu'ils sont largement accordés par l'UGA : le statut d'étudiant.e engagé.e fait l'objet de très peu de demandes, tout comme l'étalement des cursus.
- L'UGA propose par ailleurs de faire évoluer le bonus académique, ce qui suppose au préalable d'identifier les compétences susceptibles d'être reconnues et valorisées. La création d'un GT associant un ou plusieurs étudiant.es référent.es de la CCE est proposée afin de définir collectivement les compétences à valoriser.
- L'open badge TREC, qui existe d'ores et déjà pour valoriser l'engagement des étudiant.es dans des projets de transition, reste peu connu. L'UGA va renforcer ses campagnes d'information auprès des étudiant.es.

Axe 3 - Une gouvernance de l'université par et pour les étudiant.es vers une transition écologique participative

Recommandation 3.3.

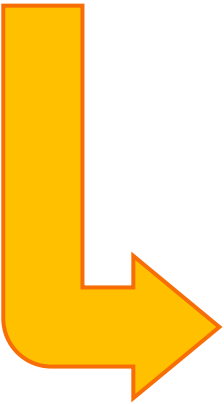
Apporter un socle de connaissances communes sur l'organisation de l'UGA et les enjeux climatiques

Objectif(s) / enjeu(x) :

- Former des étudiant.es informé.es des enjeux climatiques et du fonctionnement institutionnel de leur université, et capables d'agir.

Modalités proposées :

- Créer des cours obligatoires sur le climat et le fonctionnement de l'UGA, intégrés à toutes les formations et donnant lieu à l'attribution de crédits ECTS.



Réponse de l'UGA :

- Depuis janvier 2026, la Formation socle TEDS, donnant lieu à l'attribution de crédits ECTS, est obligatoire pour les étudiant.es de 1er cycle à l'UGA. Son déploiement est progressif selon les composantes, avec pour objectif de former 100 % des étudiant.es de 1er cycle d'ici 2028.
- En juillet 2026, une formation courte sur le fonctionnement de l'UGA a été proposée aux étudiants nouvellement élus dans les conseils centraux. L'UGA propose d'adapter cette formation pour l'ensemble des étudiant.es (le format doit faire l'objet d'une réflexion avec les composantes).
- Une capsule vidéo sur le fonctionnement de l'UGA est en cours de montage.

Axe 3 - Une gouvernance de l'université par et pour les étudiant.es vers une transition écologique participative

Recommandation 3.4.

Etablir un référendum
décisionnel
d'Initiative étudiante
et personnels

Objectif(s) / enjeu(x) :

- Renforcer la participation directe de la communauté universitaire
- Permettre l'émergence d'initiatives collectives

Modalités proposées :

- Référendum déclenché à partir de 750 signatures.
- Quand signatures réunies, vote en ligne et sur site pendant 3 jours.

Réponse de l'UGA :

- Un référendum décisionnel est impossible à mettre en place sur le plan juridique, car les instances décisionnaires universitaires sont définies par le code de l'éducation.
- Dans le mode actuel de fonctionnement, les élus étudiants peuvent proposer d'inscrire des points à l'ODJ des instances – et pourraient donc mobiliser cette possibilité sur des questions de transformation écologique (ce qui n'a jamais été fait jusqu'à présent).
- L'UGA propose la création d'un GT (impliquant *a minima* les référent.es de la CCE 2026) pour réfléchir aux moyens de mobiliser davantage les étudiant.es.
- En septembre 2026, une consultation de l'ensemble des étudiant.es de l'UGA sera organisée sur la thématique de travail de la CCE 2027.
- Science-Po Grenoble UGA propose d'expérimenter, au niveau de la composante, un référendum décisionnel dont les modalités de mise en œuvre seront soumises au CA de l'IEP-G en octobre 2026.